

# Réflexions sur la campagne de France [suite]

Autor(en): **Bauer, E.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **88 (1943)**

Heft 9

PDF erstellt am: **27.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-342209>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

---

# REVUE MILITAIRE SUISSE

---

|  |   |   |
|--|---|---|
| Pour la Suisse :<br>1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.—<br>3 mois fr. 4.— | <b>ABONNEMENT</b><br>Prix du numéro : fr. 1.50. | Pour l'Etranger :<br>1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.—<br>3 mois fr. 5.— |
|--|---|---|

## DIRECTION, RÉDACTION ET ADMINISTRATION :

Avenue de la Gare 33, Lausanne Compte de chèques post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A. — Rue Neuve, 1 — Lausanne

---

## Réflexions sur la campagne de France<sup>1</sup>

(Suite)

### LA RUPTURE DE LA MEUSE.

Comme on l'a dit précédemment, rien n'autorisait le G. Q. G. de Vincennes à considérer les secteurs confiés aux 2<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> Armées françaises comme une véritable région fortifiée, capable d'assurer sa défense par ses propres moyens. Que si, particulièrement les divisions de gauche du général Corap, comme le prescrivait la manœuvre Dyle, s'établissaient sur la Meuse entre Givet et Namur, bon nombre des ouvrages bétonnés construits le long de la frontière franco-belge, dans les régions de Hirson, Trélon et Solre-le-Château, allaient se trouver abandonnés et désarmés. En cas d'échec ou de défaite, personne ne pouvait garantir que les armes des divisions battues sur la Meuse viendraient regarnir les embrasures d'où on les avait sorties, dans la matinée du

<sup>1</sup> Voir *Revue Militaire Suisse* N° 8.

10 mai. Et de fait, à la suite de la percée, le Haut-Commandement français se vit contraint de lâcher sans combattre la position frontière, à la stupéfaction indignée des troupes qui, tout naturellement, crièrent à la trahison et à la cinquième colonne.

Tout cela n'empêche pas que la mission, modeste, assurément, mais essentielle, d'assurer envers et contre tout la tenue de la Meuse et la sûreté du C. A. 1 allait être confiée à un petit nombre de divisions, en majorité de réserve types A et B, étalées sur d'énormes fronts. Dans des circonstances un peu différentes, on répétait ainsi l'erreur de 1914, consistant à confier la garde du fleuve à l'unique 51<sup>e</sup> division territoriale, dont la panique imprévue sur le plateau d'Ontraye, dans la journée du 23 août, allait priver le général Lanrezac du bénéfice de la contre-attaque qu'il se disposait de lancer dans le flanc du colonel-général von Bülow, avec le 1<sup>er</sup> corps d'armée du général Franchet d'Espérey. Mais au lieu des quatre corps d'armée du colonel-général von Hausen qui se trouvèrent totalement incapables d'exploiter cette occasion unique qui, de proche en proche, allait provoquer la retraite de la Marne, les Français allaient se voir enfoncés par la masse blindée et motorisée du détachement d'armée von Kleist, et le miracle du 9 septembre 1914 ne se reproduisit pas.

Eclairées par 4 divisions de cavalerie et 2 brigades de spahis, les 2<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> Armées françaises totalisaient entre elles 13 grandes unités d'infanterie, sur les 31 que comptait le G. A. 1, à la date du 10 mai 1940. C'était assurément beaucoup trop peu pour tenir « sans esprit de recul » le front de 160 km. qui s'étend entre Longuyon et Namur, si l'ennemi ne se contentait pas d'une simple démonstration ou d'une attaque de diversion. Mais enfin, comme le dit le proverbe, la plus belle fille du monde ne peut donner que ce qu'elle a, et le général Billotte n'aurait pu faire mieux que d'affecter à la défense de ce secteur passif, un peu plus du tiers de ses moyens, alors qu'il ne lui restait pas plus de 13 divisions

d'infanterie et 2 D. L. M. (1<sup>re</sup> Armée française et B. E. F.) pour s'établir et mener le combat entre Namur et Louvain (60 km.) où l'on attendait, dans un terrain peu propice à la défense, le principal choc de l'adversaire, et que 6 autres divisions d'infanterie et une D. L. M. (7<sup>e</sup> Armée française) étaient destinées à courir la périlleuse aventure de Bréda.

En vérité, on se rendrait coupable d'injustice en taxant de témérité le valeureux général Billotte. Le commandant du G. A. 1, avec les moyens dont il disposait, a pris les dispositions les plus rationnelles. Un fois de plus on constatera que la responsabilité de la catastrophe de la Meuse doit être recherchée auprès du G. Q. G. de Vincennes. De toute évidence, comme le disait Napoléon de ses adversaires autrichiens, le général Gamelin voyait trop de choses à la fois. A vouloir, comme il le fit, parer à toutes sortes d'éventualités suisses ou lorraines plus ou moins probables, il en vint à ne pas étoffer suffisamment sa manœuvre de la Dyle et à pratiquer à rebours le grand principe de l'économie des forces.

\* \* \*

Quoi qu'il en soit de cette discussion, il nous faut maintenant descendre d'un échelon, afin d'examiner les dispositions qui furent prises respectivement par les commandants des 2<sup>e</sup> et 9<sup>e</sup> Armées françaises pour exécuter les missions que leur prescrivait l'hypothèse de la Dyle, avec les moyens dont ils disposaient.

*a) 2<sup>e</sup> Armée.*

Sous le commandement du général Huntziger, la 2<sup>e</sup> Armée française était responsable de la tenue du secteur de la Chiers et de la Meuse, entre Longuyon, où elle jouxtait à l'aile gauche du G. A. 2 (3<sup>e</sup> Armée : général Condé) et le confluent du canal des Ardennes et de la Meuse, en aval de Sedan, où elle se liait à la droite de la 9<sup>e</sup> Armée. Elle s'étalait donc sur un front de 65 km., et disposait pour s'acquitter de la mission pure-

ment défensive qui lui était assignée des 18<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> C. A., lesquels encadraient 5 divisions d'infanterie, savoir la 3<sup>e</sup> D. I. C. la 3<sup>e</sup> D. I. N. A., et les 35<sup>e</sup>, 41<sup>e</sup> et 71<sup>e</sup> D. I., soit deux divisions d'active, une de réserve type A (41<sup>e</sup> D. I.) et deux de réserve type B. Selon les dispositions adoptées primitivement à la 2<sup>e</sup> Armée, il semble que le général ait conservé sous sa main l'une des cinq divisions que nous venons d'énumérer. Les quatre autres avaient donc à occuper des secteurs de défense — ou plutôt encore de surveillance — de quelque 15 km, en moyenne, ce qui, dans une région aussi peu accidentée que celle des Ardennes françaises, imposait aux commandants des grandes unités précitées des dispositifs tout linéaires, et leur interdisait aussi bien la constitution de réserves d'infanterie un peu sérieuses, que la concentration efficace de leurs feux d'artillerie.

Mais aux réserves ou aux objections de ses divisionnaires, le général Huntziger ne pouvait répondre que par le langage qu'il avait entendu tomber de la bouche du général Billotte. Il disposa donc sa 41<sup>e</sup> D. I. à sa droite, un peu à l'ouest de Longuyon, sa 3<sup>e</sup> D. I. C. au nord de Montmédy, sa 3<sup>e</sup> D. I. N. A. entre Chiers et Meuse, aux environs de Carignan, et sa 35<sup>e</sup> D. I. sur la Meuse de Sedan, tandis que la 71<sup>e</sup> D. I. demeurerait à ses ordres directs, autour de Vouziers. Son idée de manœuvre paraît avoir été de tenir son centre avec ses divisions les plus solides, la Chiers étant plus facile à passer que la Meuse, et de se raccrocher à ses voisins de gauche et de droite, par ses divisions de réserve. Mais si la 41<sup>e</sup> D. I. de réserve type A bénéficiait de l'appui des ouvrages du secteur fortifié de Montmédy, la 35<sup>e</sup> D. I. de réserve type B n'avait, dans son secteur, pour étayer sa défense, que quelques « maisons fortes », postes de gendarmerie bétonnés que l'on avait disposés sur les routes venant de Belgique, et un petit nombre de casemates construites le long de la Meuse, en amont et en aval de Sedan. En décrivant ce dispositif et considérant la misérable dotation en armes antichars des grandes unités de ce

type, il semble qu'il eût été plus rationnel de faire permuter cette malheureuse 35<sup>e</sup> avec l'excellente 3<sup>e</sup> D. I. C. qui prolongeait la 41<sup>e</sup> dans le secteur fortifié de Montmédy. Plus facilement que les pauvres réservistes, les coloniaux auraient pu se passer de la puissante ossature que constituaient à leur dispositif les bons ouvrages de Vélosnes, Thonelle, Chesnois et la Ferté, et les nombreuses casemates qui les reliaient entre eux. On nous objectera, assurément, que nous écrivons après l'événement ; il n'empêche que la 35<sup>e</sup> D. I., prise à partie par les 1500 chars du 19<sup>e</sup> corps d'armée blindé allemand, après quatre heures de bombardement aérien, ne pouvait faire que ce qu'elle fit, c'est-à-dire perdre pied.

D'autre part, en cas d'accident, pouvait-on compter, pour rétablir la situation, sur une utile intervention de la part de la 71<sup>e</sup> D. I., tout aussi mal lotie, à tous les points de vue, que la 35<sup>e</sup> ? En fait, dès la soirée du 11 mai, le général Huntziger, reconnaissant l'orage qui s'amassait au-dessus de sa gauche, fit monter en ligne, sans attendre davantage, cette ultime réserve de la 2<sup>e</sup> Armée. Selon les renseignements dont nous disposons, cette mesure fut loin d'emporter l'approbation générale, à l'Etat-Major de Senuc. A la veille de l'assaut allemand qu'annonçaient tous les indices recueillis, on lui reprochait les remaniements qu'elle imposait aux commandants des 35<sup>e</sup> D. I. et 3<sup>e</sup> D. I. N. A., entre lesquelles la 71<sup>e</sup> D. I. recevait l'ordre de s'installer, sans pouvoir disposer des délais nécessaires pour régler l'emploi de son artillerie. Quoi qu'il en soit de cette décision et des critiques qu'elle souleva, l'impartialité contraint à dire qu'elle demeura inopérante. Car, hors de la fable, il n'y a point d'exemple que l'aveugle et le paralytique puissent se prêter un appui efficace. La 71<sup>e</sup> D. I. disposait de 3 canons antichars de 25 mm., dont un inutilisable. Elle fut donc englobée et entraînée dans la déroute de la 35<sup>e</sup> D. I., et le 14 mai, il ne restait au commandant du 10<sup>e</sup> C. A., général Grandsart, que sa 3<sup>e</sup> D. I. N. A. en état de continuer le combat.

Mais à part ces forces trop nombreuses et trop faiblement armées, le général Huntziger avait encore dans la zone qui lui était attribuée, la 1<sup>re</sup> D. I. C. qui cantonnait dans la région de Charny-sur-Meuse (N.W. de Verdun), à disposition du G. Q. G.. et la 3<sup>e</sup> D. I. M., de la région de Saint-Dizier - Vitry-le-François - Revigny qu'elle occupait, n'avait guère qu'une seule étape à fournir pour arriver sur la Meuse et la renforcer en cas d'urgence. Somme toute, à défaut des moyens qui lui eussent permis de tenir indiscutablement la charnière de Sedan, la 2<sup>e</sup> Armée avait néanmoins à proximité tout ce qu'il lui fallait pour empêcher sa propre situation d'évoluer jusqu'à une irrémédiable catastrophe. Et c'est précisément ce qui arriva dès le lendemain de la rupture, grâce à l'indomptable ténacité du chef et au mordant de ses troupes. Mais les Allemands, par la porte entrebaillée entre la Meuse et le canal des Ardennes, firent passer successivement les 3 divisions blindées du 19<sup>e</sup> corps d'armée cuirassé et les 3 motorisées du 14<sup>e</sup> corps d'armée, qui débouchèrent dans le dos du général Corap. En considérant le succès du rétablissement tenté par la 2<sup>e</sup> Armée entre Mouzon et Rethel, on peut se demander ce qui fût advenu de l'ambitieux dessein de l'O. K. W., si, dès l'origine et sans attendre le 15 ou le 16 mai, le général Huntziger avait disposé de forces appropriées et proportionnées à sa mission.

La sûreté de la 2<sup>e</sup> Armée lui était fournie par les 2<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> D. L. C. que complétait la 1<sup>re</sup> brigade de cavalerie. Il incombait à ces trois grandes unités légères d'explorer la forêt des Ardennes sur les deux axes Bouillon-Libramont-Bastogne et Montmédy-Arlon. Ces brillantes troupes, admirablement encadrées, s'acquittèrent au mieux de cette mission d'exploration. Effectivement, à l'Etat-Major de la 2<sup>e</sup> Armée, on fut très rapidement et assez exactement renseigné sur la tournure menaçante que prenaient les événements au nord de la Semoy. Mais quant à faire davantage, c'est-à-dire quant à retarder peu ou prou le corps d'armée cuirassé Guderian, au cours de

sa marche d'approche, la cavalerie du général Huntziger n'y parvint pas, malgré quelques sérieux et sanglants accrochages. Nul ne s'étonnera de cet insuccès : que peuvent espérer 150 automitrailleuses contre 1500 engins blindés de tous les modèles, depuis le char de reconnaissance jusqu'au char lourd *Mark IV*, armé d'un canon de 7,5 cm. ?

b) 9<sup>e</sup> Armée.

Sous le commandement du général Corap, la 9<sup>e</sup> Armée française cantonnait le 9 mai 1940 au soir, dans la zone comprise entre le confluent du canal des Ardennes dans la Meuse (soudure avec la 2<sup>e</sup> Armée) et la région nord de Trelon (soudure avec la 1<sup>re</sup> Armée : général Blanchard). Au signal convenu pour le déclenchement de la manœuvre Dyle, le général Corap, laissant sa droite en place le long de la Meuse entre Flize et Revin, devait faire mouvement avec son centre et sa gauche pour venir border le fleuve entre Revin et les avancées de la place de Namur qu'occupait le 7<sup>e</sup> C. A. belge. Sa mission, comme celle du général Huntziger, était essentiellement défensive, mais, pour qu'il s'en acquittât avec quelques chances de succès, encore aurait-il fallu qu'on lui fournît les moyens nécessaires à cet effet. Voyons les maigres forces que lui confia la parcimonie du G. Q. G. de Vincennes.

Du confluent du canal des Ardennes dans la Meuse jusqu'au sud de Namur, il y a quelque 110 km., sans tenir compte, du reste, de tous les méandres que décrit le fleuve. Pour la défense de ce large secteur, le général Corap disposait de l'E. M. et des éléments organiques de la 9<sup>e</sup> Armée : 3 ou 4 régiments d'artillerie lourde et 3 bataillons de chars légers, dont un de Renault F. T., datant de l'autre guerre, des E. M. et des troupes non-endivisionnées des 2<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup> C. A. et du 41<sup>e</sup> C. A. de forteresse, tout récemment organisé, et des 4<sup>e</sup> D. I. N. A., 5<sup>e</sup> D. I. M., 18<sup>e</sup>, 22<sup>e</sup>, 53<sup>e</sup>, 61<sup>e</sup> D. I. et 102<sup>e</sup> D. I. F., soit deux divisions d'active, deux divisions de réserve type A (18<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup>), deux divisions de réserve de type B (53<sup>e</sup> et 61<sup>e</sup>)



et une division de forteresse. La mise en place de la 9<sup>e</sup> Armée sur la Meuse devait être couverte par un rideau protecteur que fourniraient les 1<sup>re</sup> et 4<sup>e</sup> D. L. C. et la 3<sup>e</sup> brigade de spahis. Le commandant de la 9<sup>e</sup> Armée ayant conservé sous sa main deux divisions d'infanterie, à titre de réserve, il s'ensuit que les 5 autres avaient à se partager plus de 100 km. de terrain. Le général Corap était encore un peu plus mal loti que son camarade Huntziger, qui avait en premier échelon quatre divisions pour 65 km.

Si l'on en vient maintenant au détail, on ne peut raisonnablement que ratifier les dispositions prévues par le commandant de la 9<sup>e</sup> Armée, comme le fit, vraisemblablement, le général Billotte. Elles s'inscrivent, en effet, de la manière la plus logique, dans le cadre de l'hypothèse Dyle. Pour prendre sa décision, le général Corap, avait à considérer deux éléments : 1<sup>o</sup> que l'attaque allemande se déroulerait par la rive nord de la Meuse, sur l'axe Liège-Namur, idée fausse, comme on sait, mais qui constituait le fondement de la parade française et dont il ne porte aucune responsabilité ; 2<sup>o</sup> que son aile gauche aurait naturellement de plus longues marches à fournir que son centre, tandis que sa droite demeurerait immobile. Il convenait donc d'arriver vite au sud de Namur, c'est-à-dire de mettre à gauche les troupes motorisées et les mieux entraînées à la marche, aussi bien que les plus combattives, afin de couvrir indiscutablement l'aile droite de la 1<sup>re</sup> Armée française contre une éventuelle attaque de flanc.

A cet effet, l'aile gauche de la 9<sup>e</sup> Armée fut formée de la 5<sup>e</sup> D. I. M. qui, de la région de Guise où elle cantonnait, se porterait sur la Meuse, au nord de Dinant, et prendrait contact avec la place de Namur, roulant sur deux itinéraires d'environ 130 km., que ses 2600 véhicules automobiles lui permettraient de franchir en moins de 36 heures. La 18<sup>e</sup> D. I. marcherait en deux étapes de Signy-le-Petit sur Dinant (65 km.). Ces deux divisions étaient encadrées par le 2<sup>e</sup> C. A. (général Bouffet) derrière lequel la 4<sup>e</sup> D. I. N. A. viendrait de la région

de Trélon dans celle de Florennes (55 km.) où elle demeurerait en réserve d'Armée. Plus au sud, le 11<sup>e</sup> C. A. installerait sa 22<sup>e</sup> D. I. dans le secteur de Givet, et sa 61<sup>e</sup> D. I. sur la Meuse, entre Revin et Fumay. La première avait un peu plus de 55 km. à franchir pour parvenir sur ses positions, l'autre unité de réserve de type B, y serait au bout d'une journée. Enfin la 102<sup>e</sup> D. I. F., aux ordres du général commandant le 41<sup>e</sup> C. A. F., demeurerait sur place, et l'on se contenterait de faire serrer derrière elle la 53<sup>e</sup> D. I. qui formait la réserve du général Corap à la soudure des deux armées.

Il n'y aurait rien à dire à ce plan qui répondait exactement aux idées que se faisait le G. Q. G. de Vincennes touchant la manœuvre éventuelle de l'adversaire, si celui-ci, le 10 mai 1940, avait mis en action ce plan Schlieffen amélioré dont on lui attribuait le dessein. Mais on constate immédiatement les conséquences catastrophiques qu'allait produire sur la 9<sup>e</sup> Armée française la pure et simple application de l'idée stratégique du chancelier Hitler, mise en œuvre par le colonel-général von Brauchitsch. Si dans la soirée du 12 mai, la 5<sup>e</sup> D.I.M. est en place avec tous ses éléments, la 18<sup>e</sup> D. I. n'a encore que 5 bataillons en ligne dans la région de Dinant, et n'a pu encore prendre contact ni avec sa camarade de gauche, ni avec la 22<sup>e</sup> D. I. qui a disposé 8 bataillons entre Hastières et Givet. Double lacune dont allait profiter dès la nuit tombante la 7<sup>e</sup> *Panzerdivision* du major-général Rommel. Et surtout, les forces françaises qui bordent la Meuse belge depuis quelques heures à peines n'avaient pu faire aucune reconnaissance approfondie de leur secteur : les plans de feu, notamment, étaient des plus sommaires et devaient révéler le lendemain de nombreux angles morts non-battus, les liaisons téléphoniques étaient à peine ébauchées, les mines antichars n'avaient pas encore été distribuées en avant. Par contre, il faut le souligner, tous les ponts avaient sauté dans le secteur de la 9<sup>e</sup> Armée, ainsi que la chose fut constatée par des reconnaissances aériennes.

D'autre part, les secteurs à tenir le long de la Meuse par les grandes unités du général Corap étaient tout à fait hors de proportion avec leurs ressources. Les 18 bataillons du 2<sup>e</sup> C. A. s'étalaient sur un front de 28 km., tandis que la 22<sup>e</sup> D.I. était disséminée entre Hastières et Givet, soit sur un front de 20 km, et que la 61<sup>e</sup> de réserve type B, tout aussi dépourvue d'armes anti-chars que les malheureuses 35<sup>e</sup> et 71<sup>e</sup> dont nous venons de parler à propos de la 2<sup>e</sup> Armée, n'en était pas moins responsable des 25 km. qui s'étendent entre le Laifour (au nord de Monthermé) et la région nord de Fumay. Enfin le secteur de la 102<sup>e</sup> D. I. F. s'étendait sur 35 km., entre le confluent du canal des Ardennes dans la Meuse (limite de droite de la 9<sup>e</sup> Armée) et le Laifour que nous venons de mentionner. Chacun des trois régiments de cette grande unité de forteresse, de création récente et dont l'artillerie ne disposait d'aucun attelage, occupait un front double de celui que les expériences de la Grande Guerre, codifiées par l'instruction de 1936, attribuaient à une division d'infanterie normale : soit 10 km, pour le 148<sup>e</sup> R. I. à droite, 10 km. pour la 52<sup>e</sup> demi-brigade coloniale au centre, 15 km. pour la 42<sup>e</sup> demi-brigade de mitrailleurs coloniaux, qui n'avait qu'un seul bataillon au point d'appui de Monthermé, contre lequel la 6<sup>e</sup> *Panzerdivision*, précédée par un régiment d'infanterie de montagne prononça son attaque dans l'après-midi du 13 mai.

Encore moins qu'à la 2<sup>e</sup> Armée, il ne pouvait être question pour les divisionnaires de la 9<sup>e</sup>, de se créer des disponibilités, capables, en cas d'accident, d'intervenir rapidement et puissamment. A la moindre fissure, il appartenait aux réserves d'armée de rétablir la situation. Nous avons déjà vu le rôle imparti à la 4<sup>e</sup> D. I. N. A. au profit du 2<sup>e</sup> C. A. Quant à la droite de l'Armée et, plus précisément, quant au 41<sup>e</sup> C.A.F., ils étaient étayés par la 53<sup>e</sup> D. I. Sentant dès l'origine la menace ennemie se préciser dans le secteur de Monthermé, le général Corap disposa, dans la journée du 12 mai, de l'artillerie de cette grande unité d'armée, en faveur de la 102<sup>e</sup> D. I. F.,

mais cette mesure que nous n'entendons pas critiquer, finit par tourner au détriment des Français, quand, à la suite de l'effondrement de l'aile gauche du général Huntziger, on essaya de placer la 53<sup>e</sup> D. I. en crochet défensif, face à l'Est, afin de barrer la route au 19<sup>e</sup> C. A. cuirassé du général Guderian. On n'oubliera pas non plus que, selon le témoignage de son chef, général Etchebarrigaray, au procès de Riom, cette division était dépourvue de tout matériel anti-char digne d'être mentionné...

Or, si les 1<sup>re</sup> et les 4<sup>e</sup> D. L. C. , ainsi que la 3<sup>e</sup> brigade de spahis, découvertes par la retraite des grandes unités de cavalerie de la 2<sup>e</sup> Armée, se montrèrent incapables d'exercer aucune action de retardement sur la rive droite de la Meuse et durent repasser ce fleuve dans la journée du 12 mai, le général Corap, moins heureux que son camarade Huntziger, n'avait, à proximité des lignes qu'il était chargé de défendre, aucune grande unité réservée, depuis que le G. Q. G. avait disposé en faveur de la 1<sup>re</sup> Armée des 1<sup>re</sup>, 12<sup>e</sup> et 15<sup>e</sup> D. I. M., ainsi que nous l'avons exposé dans notre dernière chronique. Conséquemment, le 13 mai, les divisions les plus proches de Dinant, de Monthermé et de Mézières-Charleville étaient, la 1<sup>e</sup> D. I. N. A., cantonnée dans la région de Villers-Cotterets, et la 43<sup>e</sup> D. I., qui se trouvait autour de Châtillon-sur-Marne. Or ni l'une ni l'autre n'était motorisée, et l'on voit les délais que réclamait leur montée en ligne. On essaya, toutefois, d'étayer le dispositif de la 9<sup>e</sup> Armée qui menaçait ruine de partout, par l'intervention de la 1<sup>re</sup> Division cuirassée qui débarqua le 14 mai entre Philippeville et Charleroi ; mais, pour une raison que nous ignorons, cette précieuse réserve mécanisée se trouvait à court d'essence, et ses 150 chars périrent le lendemain sous les coups du Groupement blindé Hoth (5<sup>e</sup> et 7<sup>e</sup> *Panzerdivisionen* = 1000 chars !)

Tout ceci montre que le général Corap ne saurait en aucune manière être rendu responsable du désastre où s'abîma son Armée. Chef prévoyant, il avait réclamé l'autorisation de

faire serrer sa 22<sup>e</sup> D. I. sur la frontière franco-belge, afin de lui épargner une partie du chemin qui la séparait de la Meuse de Givet, Vincennes refusa l'autorisation demandée, et agita même le projet d'amputer le maigre ordre de bataille de la 9<sup>e</sup> Armée de l'une de ses grandes unités. En vérité, parmi les victimes de cette immense infortune, il en est peu de plus innocentes, et parmi celles qu'on a voulu clouer au pilori, peu qui soient plus dignes d'affronter, la tête haute, le juste jugement de la postérité.

\* \* \*

Quoi qu'il en soit l'étude à laquelle nous nous sommes livré et que nous avons appuyée sur tous les documents que nous avons pu atteindre, montre sans contredit :

— que la charnière de Sedan était tenue par deux divisions de réserve de type B (35<sup>e</sup> et 71<sup>e</sup>), dépourvues de tout armement antichar vraiment efficace.

— que, celles-ci s'étant effondrées, le 19<sup>e</sup> C. A. cuirassé de la *Wehrmacht*, ayant traversé le canal des Ardennes et pris sa course vers l'ouest, ne trouva plus devant lui que la 53<sup>e</sup> D. I., tout aussi pauvrement munie ; laquelle ayant succombé à son tour, les vainqueurs de la Meuse ne trouvèrent plus aucune résistance jusqu'à la coupure de l'Oise.

— que le 41<sup>e</sup> C. A. blindé du lieutenant-général Reinhardt, au passage de la Meuse à Monthermé, ne trouva que l'unique 102<sup>e</sup> D. I. F., distendue à l'extrême et ne disposant d'aucune réserve organique.

— que le groupement cuirassé Hoth se jeta sur les lacunes que présentait encore dans la nuit du 12 au 13 mai le dispositif des 5<sup>e</sup> D. I. M., 18<sup>e</sup> et 22<sup>e</sup> D. I., jetées à la hâte sur la Meuse.

Ces quatre constatations nous dispenseront de toute autre conclusion.

Major ED. BAUER.

---